

**RÉPONSE À L'ENGAGEMENT N° 1**

**Référence :** E-1 (Énergir), Notes sténographiques du 4 septembre 2025, volume 5, page 17.

**Demande :** Expliquer pourquoi les inventaires en franchise sont plus élevés cette année (Demandé par la FCEI)

**Réponse :**

Pour la Cause tarifaire 2024-2025, les travaux entourant l'ajout des deux premiers vaporisateurs à remplacer devaient se dérouler pendant la période de liquéfaction prévue à l'automne 2024, ce qui résultait en une baisse de la liquéfaction prévue et à l'utilisation de GNL pour des tests en début décembre. Pour ces raisons, le solde prévu en début d'hiver à l'usine LSR était inférieur à celui de la Cause tarifaire 2025-2026, pour lequel l'installation des deux autres vaporisateurs était prévue plus tôt en été, permettant d'atteindre le volume normal en début d'hiver à l'usine LSR.